

## **Un nouvel atelier d'entretien du matériel de traction à Angleur**

La SNCB va investir 37,2 millions d'euros (1,5 milliards de FB) dans la construction à Angleur d'un nouvel atelier destiné à assurer l'entretien d'un parc de 130 locomotives et 100 automotrices, en remplacement de l'actuel atelier de Kinkempois.

La nouvelle infrastructure s'étendra sur une superficie de 7 ha et occupera 250 personnes. Sa construction débutera en 2004 pour s'achever en 2006, le transfert des activités de Kinkempois vers Angleur étant prévu fin 2006 - début 2007.

Equipé des technologies les plus modernes et bénéficiant des derniers progrès en matière d'ergonomie, l'atelier sera de type « passant » : les engins pourront traverser les installations de part en part, ce qui permettra une accélération des interventions et une plus grande productivité. Il comprendra 13 voies intérieures.

De nombreuses dispositions seront prises de manière à limiter autant que possible pour les riverains, les conséquences de cette activité économique industrielle.

\*\*\*

## UN NOUVEL ATELIER D'ENTRETIEN DES LOCOMOTIVES À ANGLEUR

---

Afin de garantir leur bon fonctionnement, les locomotives, autorails et automotrices qui parcourent le réseau doivent faire l'objet d'entretiens réguliers, voire, lorsque cela s'avère nécessaire, de réparations. C'est le rôle des ateliers de traction qui, en assurant la maintenance et la réparation de ces engins extrêmement sollicités, contribuent ainsi pour une part non négligeable à la sécurité du réseau, à la fiabilité du matériel roulant et, partant, à la qualité du service offert aux voyageurs ainsi qu'à celle du transport marchandises.

Depuis plusieurs années, la SNCB a pris le parti de renouveler progressivement l'ensemble de ses installations de manière à disposer d'ateliers à la pointe du progrès. L'utilisation des techniques les plus modernes, permettra des interventions plus rapides et de meilleures conditions de travail.

Ce sera le cas pour le nouvel atelier de traction d'Angleur qui, d'ici 2006, assumera l'ensemble des activités assurées aujourd'hui par l'atelier de Kinkempois.

Le nouvel atelier, qui représente un investissement de 37,2 millions d'euros (1,5 milliards de FB), emploiera quelque 250 personnes et assurera l'entretien d'un parc de 130 locomotives et 100 automotrices. Il s'étendra sur une superficie de 7 ha. La construction proprement dite débutera en 2004 pour s'achever en 2006, le déménagement des activités de Kinkempois vers Angleur étant prévu fin 2006 - début 2007. Equipé des technologies les plus modernes et bénéficiant des derniers progrès en matière d'ergonomie, l'atelier sera de type « passant » : les engins pourront traverser les installations de part en part, ce qui permettra une accélération des interventions. Il comprendra 13 voies intérieures.

Le nouvel atelier d'Angleur viendra ainsi idéalement compléter l'ensemble des installations dont dispose la SNCB en région liégeoise pour assurer la maintenance de son matériel roulant.

## Un atelier « passant » à la pointe du progrès

---

La conception du nouvel atelier se base sur la nécessité de pouvoir effectuer des travaux de maintenance réguliers sur le plus grand nombre possible de types de véhicules ferroviaires modernes: locomotives électriques mono- ou polytensions, locomotives et autorails diesels, automotrices de toutes sortes.

L'atelier actuel, conçu à l'époque de la vapeur, ne sera à l'avenir plus adapté pour les opérations de maintenance de matériel de plus en plus sophistiqué.

Comme c'est déjà le cas aujourd'hui, les opérations les plus lourdes resteront effectuées dans les ateliers centraux, comme ceux de Malines et de Salzannes.

Afin d'accélérer les interventions techniques de maintenance, 7 voies - sur les 13 que comptera le nouvel atelier - seront de type "passantes", c'est-à-dire que les engins pourront entrer d'un côté et sortir de l'autre sans avoir à rebrousser chemin. Cette disposition permettra de réduire substantiellement les temps d'intervention par rapport aux ateliers plus anciens dont les voies en cul-de-sac obligent souvent à de nombreux va-et-vient. Ce type d'aménagement en atelier « passant », allié à une ergonomie soigneusement étudiée, permettront de réduire substantiellement les durées d'immobilisation du matériel et se traduiront par d'importants gains de productivité.

Les activités de maintenance sont principalement réalisées entre 8h et 16h, 6 jours par semaine toute l'année.

Un accent particulier sera mis sur la sécurité qui sera grandement améliorée, notamment grâce à la mise en place de passerelles facilitant l'accès aux différents éléments des engins.

La conception du nouvel atelier permettra également d'effectuer des opérations combinées d'entretien, ce qui augmentera la productivité globale.

## Une recherche d'intégration à l'environnement

La mise en service du nouvel atelier ne va pas sans soulever des questions légitimes quant aux problèmes que ces activités pourraient engendrer pour les riverains. Consciente de la nécessité d'intégrer au mieux l'atelier dans son environnement, la SNCB a décidé de tout mettre en oeuvre afin de limiter au maximum les conséquences liées à ces activités, notamment en ce qui concerne l'émission de bruits. Ce problème étant l'un des plus sensibles, il a fait l'objet de réflexions qui ont permis d'aboutir à une solution des plus acceptables en terme d'environnement sonore.

- Le stand gasoil, où viennent stationner les locomotives diesel, est l'endroit le plus bruyant de l'atelier. Afin de limiter la propagation des émissions sonores, il a été décidé de le construire entre l'atelier et l'autoroute, à l'opposé des habitations.
- L'atelier lui-même sera parfaitement insonorisé, les travaux effectués à l'extérieur du bâtiment étant peu bruyants et strictement limités.
- Le déplacement des engins vers l'atelier, notamment celui des locomotives diesel, constituera une autre source de bruit. L'utilisation de longs rails soudés ainsi que la limitation de la vitesse des engins sur les voies contribueront déjà à réduire le niveau sonore des activités. Le long des habitations, où cela s'avérerait nécessaire, il est prévu d'interposer des écrans anti-bruit dont l'efficacité ne doit plus être démontrée. Cette nécessité sera mise en évidence dans l'étude d'incidence.
- L'accès routier se fera rue de Tilff, là où il n'y a pas d'habitations.

L'allongement du passage inférieur donnant accès à l'atelier donnera lieu à un réaménagement de la place de la Gare. Ce réaménagement est étudié de manière conjointe par la SNCB et la Ville de Liège.



Pour accueillir les véhicules des agents de la SNCB, des places de parking seront aménagées à l'intérieur du site, ce qui permettra d'éviter les problèmes de voitures-ventouses dans le quartier.

Enfin, une attention particulière sera apportée au respect de l'environnement :

- Les eaux usées seront systématiquement traitées avant évacuation
- En vue de réduire sa consommation d'eau, l'atelier sera équipé d'un système de récupération des eaux de pluies
- L'énergie solaire sera utilisée pour la production d'eau chaude nécessaire au nettoyage

## Le devenir de l'ancien atelier de Kinkempois

L'actuel Atelier de Kinkempois a été reconstruit juste après la guerre. Conçu à l'origine pour l'entretien des locomotives à vapeur, il est ensuite devenu un atelier de maintenance pour le matériel de traction électrique et diesel.

L'atelier sera démoli d'ici 2008 pour céder la place à un tout nouveau Centre Logistique Infrastructure (CLI).

Ce centre regroupera sur un seul site, dans des conditions modernes, des activités éparpillées aujourd'hui dans toute la région. Il accueillera 200 personnes qui participeront à l'entretien des voies, de la caténaire et de la signalisation.

## Annexe photos

Ci-jointes trois photos représentatives de l'Atelier de Traction de Charleroi (entretien à court terme) : deux vues extérieures et une vue intérieure.

En pratique, la conception du futur atelier d'Angleur ne sera pas très différente de celle de l'Atelier de Traction de Charleroi, mis en service en 2000.

Les photos sont présentées à titre d'exemple, de manière à donner une idée de ce à quoi pourrait ressembler le futur atelier d'Angleur. L'aménagement réel sera bien sûr quelque peu différent.